

Tommy Robinson arrêté le 1er novembre pour avoir soutenu une chrétienne turque !

écrit par Richard Friand | 5 novembre 2020



En ce dimanche 1er novembre, Tommy Robinson était heureux d'aller apporter son soutien à une femme courageuse, originaire de Turquie, qui va chaque dimanche prêcher sa foi chrétienne et dénoncer la foi islamique à Speakers' corner, foi dont elle connaît parfaitement les textes.

Speakers' Corner, c'est ce lieu bien connu à Hyde Park où chacun peut faire un discours en public, sur ce qu'il veut. C'est un lieu symbolique de la liberté d'expression. Or, le lieu a été peu à peu envahi par des musulmans extrémistes, qui cherchent par tous les moyens à être maîtres de l'endroit, y compris par la force et la menace.

Écoutons Tommy parler au sujet de Hatun il y a une semaine, fin octobre, et pourquoi il tenait à aller lui exprimer son soutien. Et dire que certains prétendent que Tommy serait raciste !!!

Tommy a sans doute eu le tort d'en parler en public. Gardons à l'esprit qu'il est une cible de choix pour les islamistes,

dont certains seraient fiers de l'avoir assassiné. Il lui a fallu s'y rendre avec des gardes du corps.

C'est donc vers 14 heures que Tommy est arrivé et a pu offrir à Hatun des fleurs et de chocolats.

À son départ, c'est toute une troupe de policiers qui l'attendait, comme si c'était un dangereux malfaiteur. Quelqu'un de haut placé a dû donner des ordres.

Voici des vidéos de son arrestation

Quelqu'un demande à Tommy pourquoi il a été arrêté : il répond : « Je n'ai rien fait de mal ».

La police a prétendu qu'il était accusé de détenir une arme sur lui. C'est totalement ridicule, car quiconque connaît Tommy sait qu'il fait bien attention à respecter la loi anglaise, car la police serait trop heureuse de lui trouver un motif pour le coffrer.

Plus tard, la rumeur a circulé que la police l'avait arrêté pour ne pas avoir respecté les règles sur la Covid-19.

Nous, les amis de Tommy, nous demandions ce que la police allait faire de lui, sachant que ce ne serait pas la première fois qu'elle trouvera a posteriori une accusation bidon à son encontre. Il sait parfaitement ce que veulent dire des mesures arbitraires !

Il a été libéré vers 1 heure du matin. La police aura mis 10 heures pour ne pas trouver d'arme sur lui ! Il a été totalement libéré, sans caution ni amende.

Il n'en a cependant pas fini avec l'arbitraire : il passe en jugement le 30 novembre pour coups de blessures sur la personne de l'homme qui a fait des attouchements dans une piscine début mars à sa fille, âgée de 8 ans. Quand sa fille est accourue pour lui dire ce qui venait de se passer, il est allé voir l'homme, qui a voulu s'enfuir. C'est en

voulant le retenir que Tommy lui a donné un coup. Tommy précise qu'il s'est retenu. S'il l'avait voulu, il aurait rossé l'homme gravement. Il lui a juste donné un coup. L'homme a saigné du nez. Quand la police est arrivée, c'est Tommy qu'elle a arrêté ! L'homme a fini par passer en jugement pour attouchements sur mineure. Mais Tommy est quand même poursuivi... pour l'avoir empêché de se sauver ! Tommy risque malgré tout la prison pour ça !